

Demission comment obtenir ses droits

Par mariefleur, le 19/06/2013 à 02:29

Bonjour je souhaiterai avoir des informations.

Je souhaiterai faire un licenciement á l'amiable.

Mais mon patron a refusé.

Je voudrais juste avoir le papier pour toucher le chomage mais il refuse. Que faire.

Je suis accuellement en arret.

Par P.M., le 19/06/2013 à 13:39

Bonjour,

Le licenciement à l'amiable n'existe pas, il existe la rupture conventionnelle mais qui nécessite l'accord des parties, vous ne pouvez donc pas l'y obliger...